



VARICLIN

Dégraissant d'emploi universel

Propriétés

VARICLIN est un dégraissant alcalin concentré, particulièrement adapté pour la remise en état des sols industriels. Grâce à son fort pouvoir dégraissant VARICLIN agit efficacement et rapidement en détachant et en supprimant la saleté. VARICLIN est un produit à très bas niveau de mousse : il est donc idéal pour l'emploi à l'autolaveuse.

Domaines d'application

VARICLIN peut être utilisé pour le décapage de tous les types de sols à l'exception de ceux en bois. VARICLIN est adapté pour nettoyer les sols industriels des entrepôts, des cantines, des supermarchés, des garages, des usines alimentaires. VARICLIN est particulièrement adapté pour le nettoyage des gymnases, il élimine facilement les traces de caoutchouc, de talons et de résines. VARICLIN peut être utilisé pour nettoyer et dégraisser toutes les surfaces dures non vernies et non peintes.

**SPECIFIQUE
POUR AUTOLAVEUSE**

Mode d'emploi

VARICLIN peut être appliqué manuellement à l'aide d'un mop ou mécaniquement avec une monobrosse ou une autolaveuse munies d'un disque noir.

Dilutions conseillées:

Lavage de fond : diluer le produit dans l'eau à raison de 2% (200 ml de VARICLIN pour 10 litres d'eau).

Entretien quotidien : diluer à raison de 0,5% (50 ml de VARICLIN pour 10 litres d'eau).

Caractéristiques techniques

COMPOSITION	tensioactifs non ioniques et anioniques, sels alcalins, solvants hydrosolubles, séquestrants, essences parfumées
ASPECT	liquide transparent vert
ODEUR	agrumes
DENSITÉ RELATIVE	1,03
MATIÈRE ACTIVE	22%
pH pur	14
pH en utilisation	12,5 ± 0,5
SOLUBILITE DANS L'EAU	complète
BIODEGRADABILITE	les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n. 648/2004.

VARICLIN

Avertissements

Le produit est CORROSIF, provoque des brûlures. En cas de contact avec les yeux et la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Mesures de protection individuelle



Lunettes de sécurité



*Gants en caoutchouc
ou en PVC*

Autres informations

EMPLOI EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.
Ne pas mélanger avec des produits acides.

EXEMPTION ADR

VARICLIN (Classe 8, C5, PG III ADR) conditionné en cartons de 4x3 litres n'est pas soumis aux prescriptions de l'ADR (1.1.3.4 ADR); ils ne sont pas obligatoires les inscriptions sur le document de transport, les véhicules homologués ADR, les certificats de formation des conducteurs, les consignes écrites par le transport. Il n'y a pas de quantités maximales totales par unité de transport.



4 bidons de 3 litres.

